

CS_2022_006

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 06 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 06 avril à 9 h 00, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Lannion-Côte de Granit Rose s'est réuni sous la présidence de Monsieur André COENT, après convocation adressée individuellement à chaque membre, le 28 mars 2022. Il est précisé que la réunion est réalisée en présentielle et également en visioconférence (V).

Nombre de membres en exercice : 19 titulaires pour 37 voix – 19 suppléants

Présents ce jour : 11 Procurations : 0 représentant au total 23 voix

Étaient présents :

Monsieur André COENT, Madame Marie-Annick GUILLOU, Monsieur Erven LEON, Madame Marie-Louise DRONIOU, Madame Carine HUE, Monsieur Sylvain CAMUS (V), Monsieur Jacques MAINAGE (V), Monsieur Joël LE JEUNE, Monsieur Yann KERGOAT (V), Monsieur Romuald COCADIN (V) et Monsieur Christophe BETOULE.

Étaient excusés :

Monsieur Patrice KERVAON, Madame Nadine SALLOU-LE GUEN, Monsieur Xavier MARTIN, Monsieur Pierre TERRIEN, Monsieur Jean-François LE BRAS, Monsieur Loïc MAHE et Madame Anne Françoise PIEDALLU.

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Syndical. Monsieur Erven LEON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

AFFECTATION DU RESULTAT

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-41-3 ;

VU Les résultats présentés ci-dessous :

20-BUDGET PRINCIPAL SYNDICAT MIXTE AEROPORT		CA hors résultats reportés	Résultats de l'exercice hors	Report des résultats cumulés antérieurs (001 I et 002 F)	Nouveau résultats cumulés
		2021	2021	2021	2021
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	1 326 994,62 €	368 463,68 €	211 569,61 €	580 033,29 €
	RECETTES	1 695 458,30 €			
INVESTISSEMENT	DEPENSES	247 827,19 €	122 477,30 €	8 543,58 €	113 933,72 €
	RECETTES	370 304,49 €			
Reste à réaliser d'investissement sur 2021	DEPENSES	35 534,58 €	-35 534,58 €		
	RECETTES				
Financement disponible au fonctionnement					580 033,29 €
Besoin de financement à l'investissement					
Virement obligatoire du fonctionnement à l'investissement via 1068					
Solde résultat cumulé de fonctionnement à reporter au 002					580 033,29 €
Solde résultat cumulé d'investissement à reporter au 001					113 933,72 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE, DECIDE DE :

ACCEPTER L'affectation des résultats de l'exercice 2021 comme présenté ci-dessus.

Recette d'investissement :

Article 001 : + 113 933.72 €

Recette de fonctionnement :

Article 002 : + 580 033.29 €

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par transmission le 20/04/2022
Publiée et affichée le 20/04/2022

LE PRESIDENT,
André COENT

LE PRESIDENT,
André COENT

